

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 8 février 2018 portant ouverture par les centres de gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur des concours externe, interne et troisième concours d'accès au cadre d'emplois des attachés territoriaux, session 2018 organisé par le centre de gestion des Bouches-du-Rhône

NOR : INTB1804252A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale des Bouches-du-Rhône en date du 8 février 2018, des concours externe, interne et troisième concours d'accès au cadre d'emplois des attachés territoriaux sont organisés par le centre de gestion des Bouches-du-Rhône, au titre de l'année 2018, pour les centres de gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le nombre total de postes ouverts aux concours est de 272, répartis comme suit :

Spécialités	Postes ouverts au concours externe	Postes ouverts au concours interne	Postes ouverts au troisième concours	Total
Administration générale	98	57	38	193
Analyste	7	3	2	12
Animation	8	4	2	14
Gestion du secteur sanitaire et social	9	5	3	17
Urbanisme et développement des territoires	19	10	7	36
Total	141	79	52	272

Les dossiers de candidature pourront être retirés par courrier et à l'accueil du centre de gestion des Bouches-du-Rhône, boulevard de la Grande-Thumine, CS 10439, 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 (tél. : 04-42-54-40-60) du mardi 27 mars 2018 au mercredi 9 mai 2018 inclus.

Les dossiers devront être soit déposés jusqu'à 17 h 30 à l'accueil du centre de gestion des Bouches-du-Rhône, soit postés avant minuit au plus tard à la date de clôture des inscriptions, le jeudi 17 mai 2018 (le cachet de la poste faisant foi).

Toute demande par courrier devra impérativement être accompagnée d'une enveloppe format 32 x 23 affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 150 grammes libellée aux nom et adresse du candidat.

Les dossiers d'inscription sont à retirer uniquement auprès du service concours du centre de gestion des Bouches-du-Rhône. Les demandes d'inscription adressées en dehors des dates mentionnées dans le présent arrêté ou à un autre centre de gestion que le centre de gestion des Bouches-du-Rhône seront considérées comme non conformes et donc refusées.

Les candidats pourront également se préinscrire sur le site internet du centre de gestion des Bouches-du-Rhône (www.cdg13.com, rubrique concours) du mardi 27 mars 2018 au mercredi 9 mai 2018 à minuit.

Les candidats devront ensuite imprimer leur dossier d'inscription ainsi rempli, le signer, le compléter des pièces justificatives demandées et faire parvenir l'ensemble au centre de gestion des Bouches-du-Rhône, boulevard de la Grande-Thumine, CS 10439, 13098 Aix-en-Provence Cedex 02, au plus tard à la date de clôture des inscriptions le jeudi 17 mai 2018 (le cachet de la poste faisant foi).

Faute d'envoi dans les délais du dossier imprimé, la pré-inscription en ligne sera annulée.

Les captures d'écran ou leurs impressions ne sont pas acceptées.

Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront le jeudi 22 novembre 2018 dans le département des Bouches-du-Rhône.

Le centre de gestion des Bouches-du-Rhône se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation, de prévoir plusieurs centres d'examen pour accueillir le déroulement des épreuves écrites.

Tous renseignements complémentaires et en particulier les conditions de candidature pourront être communiqués sur simple demande adressée au président du centre de gestion des Bouches-du-Rhône.